



Monsieur Le Préfet
Préfecture de l'Yonne
Place de la Préfecture
89000 AUXERRE

Auxerre, le 6 juin 2024

Objet : Premier bilan suite à la mise en place du nouveau Règlement Opérationnel (RO)

Monsieur le Préfet,

Au nom de la CFDT Interco de l'Yonne, nous vous adressons ce premier bilan après la mise en place du nouveau RO le 14 mai dernier.

Nous sommes étonnés de constater que parmi les trois gardes territoriales prévues, **seule une** est actuellement opérationnelle **en Puisaye à hauteur de 28%**. Ceci représente seulement **9% sur l'ensemble des trois gardes territoriales** promises sur la période du mois de mai.

Alors que lors de nos réunions précédentes, ces trois gardes territoriales prévues ont été présentées comme des engagements fermes dès votre signature du document structurant. Cette vision a été partagée lors de l'entretien que vous nous avez accordé le 25 avril dernier.

Aussi, nous sommes perplexes devant le non-respect de ces engagements par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), ainsi que devant l'inachèvement de certaines gardes, sans même évoquer les astreintes. Nous nous interrogeons aussi sur les conséquences en cas d'interventions avec des engins non complets et sur la réaction des assurances en cas de litige.

D'autre part, une préoccupation découle de notre récente découverte, par pur hasard, du départ le 23 mai 2024 de la pharmacienne. Ceci s'ajoute à la non contractualisation de la préparatrice en pharmacie après plusieurs années de service à temps plein sous statut Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) sans cotisations et protection sociale.

Par conséquent, devons-nous craindre une pénurie de matériel et le blocage des Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) dans les centres de secours, car ceux-ci seraient non opérationnels ?

Pour finir, nous attendons toujours une réponse concernant les mesures techniques visant à limiter la sollicitation excessive des pompiers mineurs. Ne revient-il pas au SDIS de les protéger ?

Dans l'espoir d'une collaboration fructueuse avec vos services pour garantir la sécurité de tous, nous vous adressons nos salutations distinguées.

Vincent DEBELLE-DUPLAN
Secrétaire général CFDT Interco 89

ORIGINAL SIGNE

Copie à :

- Mr le PCASDIS
- Les membres du CASDIS
- Les maires de l'Yonne